

Mort de Maxym : Jérôme, un accusé bourreau des cœurs et... des corps



Jérôme Busi défendu par Me Busy (Dessin : ENO)

Les ex-conquêtes de l'accusé ont dressé un portrait terrible de Jérôme Busi. Leur histoire permet de mieux comprendre celle d'Adeline Petit

Internet est l'instrument du meilleur et du pire. La rencontre d'Adeline Petit et de Jérôme Busi, en janvier 2007, relève du pire. De tchat en tchat, ils s'enflamment. Dès le 15 mars, ils prennent un appartement ensemble, rue Gaston-Rogelin, à Troyes. Le 8 avril, Maxym (2 ans), le fils d'Adeline qui vivait jusque-là à Chamoy chez ses grands-parents maternels - parties civiles au procès - est ramené par Jérôme Busi à sa mère. Moins de trois semaines plus tard, le 25 avril, il est hospitalisé aux urgences du centre hospitalier dans le coma (notre édition d'hier). Cinq jours plus tard, le 30 avril, Maxym décède à l'Hôpital américain de Reims.

Depuis hier, défendus respectivement par Mes Sébastien Busy et Christophe Rocher, Jérôme Busi et Adeline Petit comparaissent détenus devant la cour d'assises de l'Aube. Les ex-amants se rejettent la culpabilité.

« L'enquête n'a pas permis de déterminer matériellement qui avait été l'auteur du coup qui a plongé Maxym dans le coma », relève Patrick Hosson, commandant de police au SRPJ, soulignant à propos de la garde à vue de Jérôme Busi : « Il a eu tout le temps une attitude vile et lâche qui semble correspondre à son naturel. » L'avocat de la défense bondit, mais c'est dit.

L'audience d'hier a été en bonne partie constituée des dépositions des anciennes compagnes de Jérôme Busi. L'accusé affirme avoir grandi sans problème, chouchouté en petit dernier de la famille. Peut-être. Mais qu'est-ce qui peut expliquer alors la violence qu'il déploie à l'encontre des femmes ? Les psys sont incapables de l'analyser. Pourtant, c'est un cortège impressionnant que celui de ses conquêtes qui défilent à la barre. Blondes et brunes, jolies, élégantes, salariées donc autonomes, en apparence modernes et libérées, toutes, racontent la même histoire. Stupéfiante. Terrifiante. Troyennes, elles ont rencontré Jérôme sur internet ou ailleurs. La suite est rapidement toujours la même, orchestrée par un homme « d'une jalousie malade », régulièrement sujet à « des crises de violence inexplicable » sans alcool et sans drogue : « Un fou furieux. »

Un ex-copain raconte : « Ses petites amies devaient échanger leur garde-robe contre un informe jogging, pour cacher leurs formes. Elles n'avaient plus le droit de participer aux soirées. » La vie commune était ponctuée de coups de tête, coups de poing, de pied, « même quand j'étais par terre et roulée en boule ». Karen avoue avoir « par amour », supporté ça pendant six ans et tout en sachant que « Jérôme avait d'autres filles dans sa vie ». Elle l'a quitté, non pas quand elle a eu la mâchoire déplacée, mais après avoir accouché de leur fils : « J'ai voulu avant tout protéger mon enfant. » La liaison intermittente d'Élodie et Jérôme dure cinq ans : « Elle a été enceinte à deux reprises mais vu les violences qu'il lui imposait, je lui ai conseillé d'avorter », témoigne la mère de la jeune femme, soulignant : « Il l'a détruite psychologiquement. ça a été très dur de s'en remettre. » « Lorsqu'il me frappait, il ne se contrôlait plus », confie Sabine qui a écopé trois côtes fêlées. « Je suis partie au bout d'un mois, après les premières violences physiques mais j'avais déjà perdu dix kilos tellement il m'insultait et me rabaisait », déclare Lætitia... Des témoignages accablants. Et on ne peut pas reprocher aux ex-amies de Jérôme Busi de vouloir le charger. Si l'avocat général, Ludovic Leclerc, ne les pousse pas dans leurs retranchements, elles restent très évasives et admettent, pour certaines, être restées en bons termes avec lui. Élodie, entre autres, concède même avoir repris une relation épistolaire avec lui : « Parce qu'à part ça, il y avait de bons moments. » Le 25 mars, cinq jours après le début de leur vie commune, les policiers interviennent pour un différend au domicile de Jérôme Busy et d'Adeline Petit. Son certificat médical conclut à vingt et un jours d'interruption totale de travail. Elle aussi est restée.

Bourreau des cœurs, Jérôme Busi a surtout été décrit hier comme un bourreau des corps et des âmes.

